

DECISION N° DEC 24.074/DH



**TARIFS 2025 DU MUSEE ROBERT DUBOIS CORNEAU,
APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la décision n°23.074/DH du 22 décembre 2023 portant sur les tarifs du Musée, applicables au 1^{er} janvier 2024,

CONSIDERANT que les tarifs 2024 du musée Robert Dubois-Corneau sont reconduits à compter du 1^{er} janvier 2025,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE FIXER les tarifs du musée applicables du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, selon le tableau ci-dessous :

INTITULE	Tarifs 2025
Droit d'entrée au musée	
Visite libre du musée et des expositions temporaires	Gratuité
Visites guidées thématiques et animations destinées aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans	3 €/personne
Idem pour les groupes au-delà de 12 personnes	38 €
Atelier animé par un intervenant extérieur, hors cadre scolaire ou périscolaire	8 €
Visites découverte et ateliers destinés aux enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire	Gratuité
Animations dans le cadre de la Nuit des musées (sauf repas)	Gratuité
Animations du musée dans le cadre des Journées du patrimoine	Gratuité
Concerts d'été dans le cadre du festival OuVertures	Gratuité
Visites et ateliers pour le public de Culture du cœur	Gratuité
Organisation d'une visite privée (4 heures)	500 €
Caution ménage	36 €
Catalogues d'exposition	
Modes et costumes	4 €
Les Monmartel et Brunoy	4 €

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé personnellement à M. le Maire

DECISION N° DEC 24.074/DH

OBJET : TARIFS 2025 DU MUSEE ROBERT DUBOIS CORNEAU, APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2025

INTITULE	Tarifs 2025
Caillebotte, les Orangeries	4 €
Caillebotte, Photographie	5 €
Gustave Caillebotte	11 €
Ken Aptekar, Madame de Pompadour	8 €
Numance Bouel, la passion du paysage	8,50 €
Maurice Prost (1897-1967)	17 €
10 ans d'enrichissement des collections	3 €
Mémoire(s) d'Avenir(s)	Gratuit
Affiches	
Affiches du musée	4 €
Affiches dessins de Brunoy	7€
Posters dessins de Brunoy	5€
Ouvrages	
Saint-Médard, les coulisses d'une restauration	16 €
Le Zoo de Pierre Dandelot	20 €
Promenez-vous dans Brunoy	11 €
Cartes postales	
Modèle M	1 €
Cartes postales dessins de Brunoy	0,50 €
Produits dérivés	
Carte de vœux	1 €
Sac en tissu	2,50 €
Ressources photographiques	
Droits de reproduction de ressources photographiques, à l'unité	2 €
Droits de reproduction de ressources photographiques, pour 10 photographies	18 €

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 3: Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

DECISION N° DEC 24.074/DH

OBJET : TARIFS 2025 DU MUSEE ROBERT DUBOIS CORNEAU, APPLICABLES AU
1^{ER} JANVIER 2025

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 28 novembre 2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 3/12/2024.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 24.074/DH

Objet de l'acte : TARIFS 2025 DU MUSEE ROBERT DUBOIS CORNEAU, APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025
Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires
Transaction Préfecture : 091-219101144-20241128-BRU_AR_24360_1-AR
Date de l'acte : 28/11/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24360_1

Date de réception en Préfecture : 03 décembre 2024